Banque fédérale de développement-Loi

J'ai écouté très attentivement les commentaires du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie). A mon avis, il n'est pas très logique de sa part de trouver l'idée bonne en principe et d'en critiquer ensuite le fond et la forme. Le ministre serait sans doute le premier à reconnaître qu'il aurait pu proposer un amendement en ce sens à sa loi. Sachant que cette société va connaître un renouveau et qu'elle va prêter plus de un million de dollars au cours des quatre prochaines années, il aurait pu inclure dans la loi une disposition afin que les dix administrateurs du secteur privé qui dirigeront la banque sachent bien que la loi ou le Parlement leur demande d'accorder un traitement de faveur aux entreprises canadiennes. Telle est l'intention de la motion n° 1, et c'est pourquoi je l'appuie.

M. Blais: Madame l'Orateur, le député me permettrait-il de poser une question?

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Le député de York-Simcoe (M. Stevens) permettrait-il une question?

M. Stevens: Comment pourrais-je refuser?

M. Blais: Madame l'Orateur, le député de York-Simcoe (M. Stevens) a parlé de 44 milliards de dollars d'avoirs américains. Connaît-il le pourcentage de ce montant que détiennent des sociétés ou entreprises américaines visées par cette mesure législative?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Quel en est le rapport?

M. Stevens: Malheureusement la publication américaine ne procède pas à une ventilation aussi précise. Cependant, je tenais à signaler que les Américains paraissent au moins mieux renseignés sur le montant de leurs investissements au Canada que ne l'est le gouvernement canadien. Si le député s'intéresse à ces chiffres, il lui faut en toute urgence s'adresser à certains ministres responsables et à d'autres pour qu'ils les leur fournissent et pour que nous sachions combien de petites, de moyennes et de grandes compagnies au pays appartiennent à des sociétés étrangères.

[Français]

M. Serge Joyal (Maisonneuve-Rosemont): Madame le président, je désire poser une question à l'honorable député de York-Simcoe.

Pourrait-il dire s'il était présent au comité lorsque le président de la Banque a précisé de façon formelle combien d'entreprises américaines avaient sollicité des prêts auprès de la Banque d'expansion industrielle?

[Traduction]

M. Stevens: La première partie de la question du député m'a échappée. Si j'ai bien compris, d'après le directeur général de la banque, relativement peu d'entreprises étrangères se sont adressées à la banque. Je suis heureux que cette question ait été soulevée parce que c'est bien ce que je crains. Jusqu'à présent, la Banque d'expansion industrielle a, sous les auspices de la Banque du Canada, été administrée avec beaucoup d'efficacité et de sérieux. Il est vrai que moins de 3 p. 100 de l'ensemble des fonds ont été prêtés à des entreprises étrangères. Cependant, maintenant que cette banque relève du ministère de l'Industrie et du Commerce, je crains qu'elle n'ait plus la direction et la gestion sérieuses que nous lui avons connues par le passé.

A mon avis, j'ai tout lieu de m'inquiéter, car nous devons nous souvenir que la Société pour l'expansion des

exportations depuis quelque temps déjà relève directement du ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie). Cette société a financé au Canada 51 entreprises jusqu'à concurrence de 1.5 milliard de dollars. La plupart d'entre elles sont contrôlées par des étrangers. Si nous consultons la liste, nous constatons que les sept plus importants bénéficiaires du financement de la Société pour l'expansion des exportations—je souligne qu'il s'agit du ministère de l'Industrie et du Commerce—ont reçu chacun de cette société des allocations de 100 millions de dollars. La plupart des 51 sociétés bénéficiaires du milliard et demi de dollars déboursé par cette société étaient contrôlées par des étrangers.

Ces faits devraient nous préoccuper. Il s'agit d'une banque dont le but est d'aider les petites entreprises. Elle relève de la même direction dont la gestion a été si favorable aux intérêts liés aux États-Unis. Je signale que le plus grand bénéficiaire étranger de la Société pour l'expansion des exportations n'a été nul autre que M. L. Worthington qui a répondu à un ordre de son siège social aux États-Unis, ordre qui était extrêmement embarrassant pour certains députés ministériels.

Comme nous l'avons dit précédemment, nous avons foi en la façon de procéder de la Banque d'expansion industrielle. Nous espérons que la Banque fédérale de développement l'imitera. Nous avons cependant été très étonnés d'apprendre en comité que maintenant les milieux gouvernementaux acceptent généralement que cette institution ne soit désormais plus confinée au rôle de prêteur de dernier recours. Bref, il s'agit ici d'une banque très dynamique, dont l'administration et le financement sont assurés par l'État, qui envahit le secteur privé. C'est là une autre preuve démontrant à quel point les ministériels s'orientent de plus en plus vers l'étatisme et nous entraînent vers un pays de type paternaliste, peut-être même sans que de nombreux députés de la Chambre s'en rendent vraiment compte.

Ce fait a été signalé par certains représentants des intérêts privés qui sont venus témoigner devant le comité. Ils ont en effet déclaré qu'ils ne pourraient soutenir la concurrence d'une Banque d'expansion industrielle subventionnée qui offrirait des taux d'intérêt plus avantageux. Ils ont déclaré que si la Banque n'était pas administrée d'une façon plus favorable au maintien en affaires des prêteurs du secteur privé, ces derniers se verraient effectivement acculés à la faillite. Je le dis parce que je crois qu'il sera dommage d'avoir au Canada un système bancaire d'État. Je crains bien que ce soit là la porte par laquelle ce vigoureux gouvernement va mettre la main sur nos institutions bancaires.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): La parole est au secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Cullen).

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Voyons maintenant la vigoureuse réponse.

M. Jack Cullen (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Elle sera très calme et très discrète, car cela correspond à ma nature. Madame l'Orateur, le représentant de York-Simcoe (M. Stevens) a adopté l'attitude habituelle des conservateurs et il a défendu les deux aspects de la question. D'une part, il a dit que la valeur des investissements et des propriétés américains au Canada s'élevait à 44 milliards de dollars. D'autre part, il a dit qu'il favorisait un léger élargissement du commerce entre les